



Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes

Description du métier

- Répare et entretient des grues, des pelles, des niveleuses, des épandeurs, des rouleaux, des tracteurs, des camions hors route, de même que tout équipement ou machinerie de construction motorisé, fixe ou mobile servant à des fins de terrassement, de manutention ou d'excavation.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en mécanique d'engins de chantier et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la mécanique pour moteur diesel et pour moteur quatre-temps, à l'hydraulique, à la pneumatique, à l'électricité et à l'électronique;
- Être minutieux et débrouillard;
- Avoir le sens de l'initiative;
- Avoir une bonne mémoire visuelle;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	8 998 \$
Compagnon***	53 435 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	96 000 \$
Proportion****	53 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

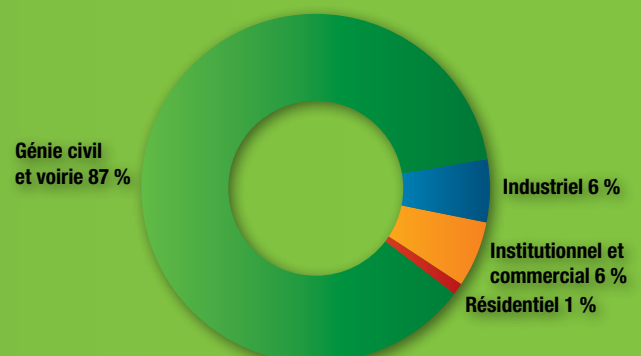
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	13	20

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,42 \$	23,86 \$	21,98 \$
2 ^e période	27,33 \$	27,83 \$	25,65 \$
3 ^e période	33,18 \$	33,80 \$	31,14 \$
Compagnon	39,04 \$	39,76 \$	36,64 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, le nombre de mécaniciens de machines lourdes a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, pour atteindre 380, soit 330 compagnons et 50 apprentis. Une partie des mécaniciens de machines lourdes travaillent en atelier et ne sont pas couverts par la loi R-20 de l'industrie de la construction;
- En 2018, il y a eu 151 employeurs de mécaniciens de machines lourdes. Une proportion de 87 % de leurs heures travaillées est rapportée dans le secteur du génie civil et de la voirie. Des 380 travailleurs qui ont travaillé sur les chantiers en 2018, 42 % ont travaillé dans une région autre que leur région de domicile;
- L'industrie a admis 20 nouveaux apprentis en 2018, soit 7 de plus que la moyenne annuelle des 4 dernières années (13). Au cours de sa première année de travail, un apprenti gagne un salaire moyen de près de 9 000 \$. Il faut dire que les apprentis dans ce métier sont peu nombreux à travailler dans la construction assujettie à la loi R-20 et que 50 % d'entre eux ont fait moins de 200 heures en 2018. Les compagnons ayant fait au moins 500 heures (53 % des compagnons) ont quant à eux un salaire moyen de 96 000 \$, soit parmi les salaires les plus élevés de l'industrie de la construction assujettie à la loi R-20;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont bonnes, en raison de la légère hausse de l'emploi, du roulement modéré de la main-d'œuvre et du vieillissement des travailleurs. Toutefois, une partie des besoins de main-d'œuvre pourrait être comblée par les travailleurs déjà disponibles sur le marché du travail.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Mécanique d'engins de chantier (5331)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Laurentides
- Mauricie
- Montérégie
- Montréal
- Nord-du-Québec
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	9
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	49
Côte-Nord	34
Estrie	23
Île de Montréal	10
Laval-Laurentides-Lanaudière	34
Mauricie-Bois-Francs	36
Montérégie	37
Outaouais	3
Québec	87
Saguenay-Lac-Saint-Jean	58
Extérieur et Baie-James	0
Total	380

Nombre de femmes actives dans le métier 1

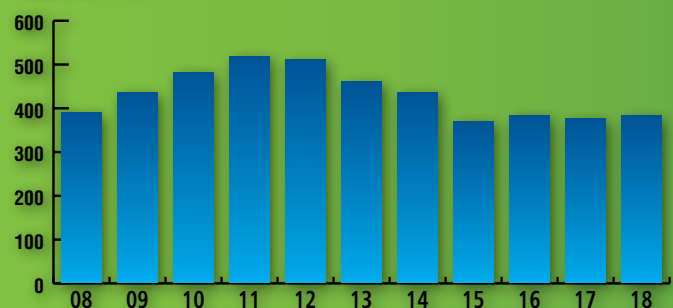
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécanicien de machines lourdes	42 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	58 %	38 %	4 %	50
Compagnon	44	15 %	60 %	25 %	350
Total des mécaniciens de machines lourdes	42	20 %	57 %	23 %	380
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321